

Depuis plusieurs années, le club comprend de 65 à 70 adhérents qui sont attirés par la variété mycologique de nos forêts environnantes. Au départ, bien souvent, le néophyte recherche plutôt les espèces réputées pour leur bonne comestibilité, et puis il devient vite avide de connaissances plus poussées sur les familles, les genres, les espèces, etc., sur leur milieu, la nature du sol, la végétation environnante.

L'étude mycologique (du règne fongique) s'étend également vers les myxomycètes (animal ou champignon ? ni l'un ni l'autre et pourtant !...vous pourrez les découvrir avec nous).

Les examens macroscopiques sur le terrain ou en salle sont poursuivis et approfondis par des examens microscopiques en salle.

Chaque année, une exposition d'automne est organisée dans le cadre exceptionnel du Château des Terrasses de la M.J.C.. Ouverte au public, elle attire un grand nombre de visiteurs ainsi que des classes des écoles de Conflans-Sainte-Honorine (voir ci-dessous).

Le Club Mycologique Conflanais -MJC est adhérent de plusieurs autres associations, en particulier la Société Mycologique de France (SMF) et le club Découverte et Connaissance de la Nature (DCN95) de Sannois avec lesquels nous entretenons d'excellentes relations. Le club de Sannois nous apporte sur le terrain ses connaissances de la flore et de la faune en échange de nos connaissances mycologiques.

Vous êtes curieux de nature (au propre comme au figuré), notre club répondra à vos attentes. Si vous êtes connaisseurs, rejoignez-nous, nous avons besoin de vous.

Pour intégrer notre club, vous pouvez venir directement participer à l'une de nos sorties ou à l'une de nos réunions pour prendre contact avec le groupe. Vous serez toujours bien accueillis, ensuite vous pourrez adhérer ou non à notre club.

Nos principales activités sont:

- Les sorties en forêt
- Les réunions mensuelles
- Les ateliers de détermination et microscopie
- Les expositions annuelles

SORTIES :

- une fois par mois le dimanche, la demi-journée ou la journée entière, suivant un calendrier établi en début d'année. En principe, la sortie du dimanche précède la réunion mensuelle qui a lieu le second lundi du mois, sauf exception.
- toutes les semaines, le vendredi matin, sans calendrier préalable, au départ de la M.J.C. à 9 h 00.

REUNIONS :

Nous nous réunissons une fois par mois le lundi soir de 20 h 30 à 22 h 30 (en principe le deuxième lundi du mois). Nous abordons différents sujets notamment la détermination des espèces recueillies la veille, ou l'organisation d'une conférence par un intervenant interne ou externe.

ATELIER DETERMINATION - MICROSCOPIE - BIBLIOTHEQUE :

Chaque lundi matin hors vacances scolaires, un atelier de détermination et microscopie est ouvert à la M.J.C. pour l'examen des espèces fraîches ou des espèces séchées conservées à cet usage.

Une bibliothèque d'ouvrages spécialisés sur la mycologie et sur la nature est à la disposition des adhérents qui peuvent emprunter des documents pour consultation.

EXPOSITION :

Notre exposition annuelle ouverte plusieurs jours permet de recevoir des classes d'école primaire. Elle nous demande une préparation importante. Nous faisons également appel à nos adhérents pour le renouvellement des espèces exposées. Pour les espèces déterminées, nous éditons des fiches personnalisées pour chacune, extraites directement de notre album photo et de la base de données de la S.M.F.

L'inscription à la MJC est actuellement de:

- 12€ pour les moins de 16 ans,
- 19€ pour les plus de 16 ans,
- 36€ pour une famille de deux adultes et un enfant puis 7€ par personne supplémentaire, plus une participation à l'activité mycologique de 15€

Vous pouvez envoyer votre adhésion par courrier :

- imprimez la [fiche d'inscription ci-jointe](#) (de préférence en recto-verso)
- remplissez soigneusement les différentes rubriques
 - case activité : *mycologie*
 - cases jour et horaire : non concerné
- case adhésion : le prix de l'adhésion à la MJC (si vous n'êtes pas déjà adhérent), voir les tarifs ci-dessus
- case cours : 15€
- case réduction : non concerné
- case règlement : *chèque* (à joindre à votre envoi et libellé à l'ordre du Club Mycologique Conflanais)